



# La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 16

11 septembre 2014



## Sommaire

- [Mot de rentrée](#)
- [Inscription aux concours internes](#)
- [Bac Pro G.A.](#)
- [Carte des formations professionnelles](#)
- [Reclassement des ex-contractuels](#)
- [Elections au Conseil d'Administration](#)
- [Septembre, le bon moment pour adhérer](#)

## Mot de rentrée

### Une rentrée difficile

Le recteur rappelle souvent son attachement au dialogue social. Pourtant pour la première fois, aucun groupe de travail ne s'est tenu concernant les affectations des TZR et les ajustements de rentrée, pas plus pour les affectations des contractuels, ni en juillet, ni en août. Pour les affectations des stagiaires, un groupe de travail, seulement informatif, auquel nous avons participé s'est tenu le 21 juillet.

Comment dans ces conditions faire vivre un dialogue social satisfaisant ? Certes nous avons pu échanger de façon permanente avec les services de la DPE, mais rien ne remplace les réunions formelles dans lesquelles les propositions de l'administration sont discutées. Il est toujours plus difficile de faire modifier des décisions, après coup.

Nous devons revenir à une préparation de la rentrée plus concertée.

### Des échéances à venir

La rentrée 2014 a été marquée par l'arrivée dans l'académie de 900 stagiaires, tous corps confondus. Parmi eux, 148 PLP (98 à temps plein et 55 à mi-temps) à qui nous souhaitons la bienvenue, ainsi qu'aux titulaires nouveaux arrivants dans l'académie. Tout au long de l'année, nous serons à vos côtés pour vous informer, répondre à vos questions, vous aider et vous soutenir entre autres pour les promotions et les mutations.

Au plan strictement syndical 2014/2015 sera une année d'élections. Les élections professionnelles se dérouleront du 27 novembre au 4 décembre 2014. Le scrutin sera électronique. Mais d'ores et déjà soyez attentifs aux informations qui pourront vous être données par l'administration concernant les procédures de vote.

Dès le premier trimestre, Région et Rectorat mettront en discussion dans les instances officielles leur projet triennal d'évolution de la carte des formations professionnelles. Nous serons à vos côtés comme toujours pour défendre et promouvoir une formation professionnelle publique et laïque de qualité pour tous et en tous points du territoire régional.

Au plan national, le SE-UNSA, avec sa fédération l'UNSA Education et avec l'UNSA Fonctionnaires, militera pour la fin du blocage des salaires en vigueur maintenant depuis 2010.

**En attendant, à tous nous souhaitons une excellente année scolaire.**

## Inscription aux concours internes

Note de service n°2014-069 du 30/05/14

Les inscriptions aux concours internes se dérouleront

**du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12 h,  
au mardi 21 octobre 2014, à 17 h.**

Les épreuves écrites auront lieu en janvier et février 2015.

Pour toutes autres informations (dates, modalités d'inscription, conditions d'inscription, description des épreuves, rapports de jurys...) : [http://www.education.gouv.fr/cid4607/calendrier-des-concours-session-2013.html#Epreuves\\_d\\_admissibilite](http://www.education.gouv.fr/cid4607/calendrier-des-concours-session-2013.html#Epreuves_d_admissibilite)

[Sommaire](#)

## Bac Pro G.A. : une 3ème réunion vient de se tenir au ministère

Le groupe de travail ministériel sur le Bac Pro G.A. s'est à nouveau réuni vendredi 5 septembre 2014.

[Lire la suite](#)  
(<http://www.se-unsa.org/spip.php?article7091>)

[Sommaire](#)

## Carte des formations professionnelles

Dès la fin du mois de juin dernier, nous avons publié le projet triennal d'évolution de la carte des formations professionnelles présenté conjointement par la Région et le Rectorat. L'ensemble du projet peut être consulté sur le site du SE-UNSA Bordeaux : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article751>

Des établissements ont réagi très rapidement et ont entamé des actions (heures d'information syndicales, courriers aux élus et à l'administration,...). En effet certaines des mesures envisagées sont inacceptables et devront être combattues. A l'inverse, des propositions d'évolution faites par les établissements ne sont pas retenues et devront être défendues.

Ce projet sera discuté lors des instances officielles (CAEN et CTA) dès ce premier trimestre. N'hésitez pas à nous solliciter et à nous faire parvenir toutes informations susceptibles de nous permettre d'intervenir efficacement en faveur de votre établissement.

[Sommaire](#)

## Reclassement des ex-contractuels : la règle de "l'indice butoir" disparaît

L'aboutissement d'une revendication défendue sans relâche par le SE-UNSA depuis de nombreuses années.

[Lire l'article](#)  
(<http://www.unsa-education.com/spip.php?article1499>)

[Sommaire](#)

## Elections au Conseil d'Administration

Elles se dérouleront le jeudi 9 octobre 2014.

Les listes devront être déposées 10 jours avant le jour de l'élection. Une liste comporte au minimum 2 noms au maximum 7.

Le C.A. est une instance importante puisqu'il débat et vote de la DGH, de laquelle découle les créations/suppressions de postes.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide dans la constitution de votre liste.

Lire : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article7071>

[Sommaire](#)

## Septembre, le bon moment pour adhérer !



**C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa !** Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa ! Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. **Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.**

**[Je n'hésite plus, j'adhère au SE-Unsa](#)**

[Sommaire](#)

### Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

**[->>adhérer au SE-UNSA](#)**

### Les responsables académiques du SE-UNSA :

**Christian BASSET**

L.P. Dassault à MERIGNAC  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

**Alain BROUSSE**

SEGPA du Collège La Rocal à BON ENCONTRE  
Elu à la CAPA des PLP

**Sylvie BERGEON**

LP Flora Tristan à CAMBLANES et  
MEYNAC

**Fouzia ZNOUBA**

LP La Morlette à CENON  
Elue à la CAPA des PLP

**Abderrahim EL MOUAHID**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Elu à la CAPA des PLP

**Catherine AMBEAU**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Responsable Académique Jeunes Enseignants

### **N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

***Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)***